

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2019

Le Conseil municipal convoqué le 3 avril 2019 s'est réuni à 19 h 30 à la Mairie avec l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes de gestion 2018
- examen vote comptes administratifs 2018
- affectation des résultats 2018
- taux des contributions directes 2019
- tarif eau et assainissement
- subventions aux associations
- vote budgets primitifs 2019
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 19h30.

Tous les conseillers sont présents sauf Madame Séverine BONNARD.

Lecture faite par Monsieur Yves Mondon du compte-rendu du conseil municipal du 11 mars 2019, adopté à l'unanimité avec la modification suivante : dans le premier point de l'ordre du jour pour la chaudière de l'école, remplacer « délibération en date du 7 septembre 2019 » par « délibération en date du 7 septembre 2018 ».

Madame Shirley LELIEVRE est nommée secrétaire de séance.

L'ordre du jour appelle l'examen des **comptes administratif 2018**. Madame Le Maire donne la présidence à Madame Shirley LELIEVRE, 3ème Adjoint et se retire pour la présentation de ces comptes, conformément au code général des collectivités territoriales.

Compte administratif 2018 M14

Fonctionnement : les dépenses s'élèvent à 289 414,24 euros
 les recettes s'élèvent à 295 710,46 euros
 soit un excédent de **6 296,22 euros**.

Investissement : les dépenses s'élèvent à 41 858,37 euros
 les recettes s'élèvent à 132 575,02 euros
 soit un excédent de **90 716,65euros**.

D'où un excédent de clôture de 97 012,87 euros.

Les principaux investissements ont été l'achat d'un véhicule pour les services techniques, des travaux d'accessibilité avec la pose de rampes au Temple et la pose d'une porte au cabinet médical, puis la pose d'un volet roulant à l'Agence Postale.

Le compte administratif M14 2018 est adopté à l'unanimité.

Compte administratif 2018 M49

Exploitation : les dépenses s'élèvent à 120 714,03 euros
les recettes s'élèvent à 125 596,41 euros
soit un excédent de **4 882,38 euros**.

Investissement : les dépenses s'élèvent à 28 441,40 euros
les recettes s'élèvent à 43 400,73 euros
soit un excédent de **14 959,33 euros**.

D'où un excédent de clôture de 19 841,71 euros.

Pas d'investissement cette année.

Le compte administratif M49 2019 est adopté à l'unanimité.

Madame Le Maire reprend la présidence pour la présentation des budgets primitifs 2019.

Tout d'abord **l'approbation des comptes de gestion 2018** :

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs M14 – M49 de l'exercice 2018,
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que la gestion est régulière,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2018 des comptabilités M14 – M49.

L'affectation des résultats 2018 :

Le compte administratif M14 2018 présente un excédent de fonctionnement 2018 de 6 296,22 euros auquel s'ajoute le résultat de fonctionnement antérieur reporté de 126 179,57 euros soit un excédent à affecter de **132 475,79 euros**.

que le conseil municipal décide d'affecter à l'excédent reporté, compte 002.

Le compte administratif M49 2012 présente un excédent d'exploitation de 4 882,38 euros de auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 102 234,62 euros soit un excédent à affecter de **107 117,00 euros**.

que le conseil municipal décide d'affecter à l'excédent reporté, compte 002.

Contributions directes :

Le Conseil municipal décide de ne pas modifier les taux de la commune.

Les taux de contributions directes restent donc inchangés.

	Taux de la Commune	Taux moyen communal national	Taux moyen communal départemental
TH	11,11%	24,54	20,72
TFB	19,20%	21,19	19,19
TFNB	84,74%	49,67	58,09

Tarif eau

Madame le Maire informe le conseil que l'épandage des boues de la Station d'épuration par un agriculteur va s'arrêter. Si on doit déshydrater et transporter les boues dans un centre, cela entraînera un coût supplémentaire de 10 000 euros.

C'est pourquoi elle propose de modifier le tarif eau et assainissement de la manière suivante :

abonnement eau	84,00 €	(inchangé)
abonnement assainissement	11,00 €	
consommation eau	1,15 € le m ³	(inchangé)
consommation assainissement	1,00 € le m ³ .	

Après en avoir délibéré, le conseil avec 8 voix pour et 1 abstention vote le tarif proposé qui s'appliquera pour la facturation 2019.

Subventions aux associations

Le conseil municipal vote les subventions suivantes :

ADMR du Vellan	700 €
Beaufort en Foire	400 €
Association la Rurale	500 €
Association Lysandra	300 €
Video Val de Drôme	250 €
Club Intergénération	300 €
Divers	450 €

Soit un total de 2 900 €.

Seules les associations citées ci-dessus ont fourni dans les temps un bilan 2018 et un prévisionnel 2019.

Vote des Budgets primitifs 2019

- Budget primitif M14 2019

Le Maire propose un budget primitif équilibré en dépenses et recettes à 433 275,79 euros pour le fonctionnement et à 399 471,95 euros pour l'investissement.

Le fonctionnement est présenté dans le détail par chapitres.

Les principales opérations d'investissement sont:

- La sécurisation et l'aménagement des Remparts : 284 000 euros
- Chaudière école : 48 550 euros
- voirie : 8 150 euros
- plots holophanes : 1 800 euros
- Achat d'un aspirateur, rétroprojecteur et d'un défibrillateur : 3900 euros

Après délibération , le conseil municipal adopte le budget M14 2019 à l'unanimité.

- Budget primitif M49 2019

Madame Le Maire propose un budget primitif qui s'équilibre en dépenses et recettes à 200 771,21 euros pour l'exploitation et à 242 031,50 euros pour l'investissement.
Proposition faite par le conseil de changer certains tronçons de canalisation d'eau.
Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal adopte le budget primitif M49 2019.

Questions diverses

Remparts

- Suite à la réunion de travail sur le projet de sécurisation et de mise en valeur des remparts, Monsieur Gérard GAGNIER nous présente les différentes observations effectuées.
- Il souhaiterait que le projet soit présenté à la population avant la réalisation des travaux.
- Les plans proposés par l'entreprise TEXUS posent question.
- L'implantation des WC, la taille des gradins, l'empiètement sur la zone de jeu de boules et panier de basket, le type de végétaux mis sur les remparts.
- Des discussions s'engagent sur ces différents points.
- Nous souhaitons que l'emplacement des WC soit maintenu à sa place actuelle, sa forme en sifflet permettra de ne pas prendre trop d'espace.
- L'objectif du Conseil et du COPIL est de faire en sorte d'inclure ce projet dans son environnement, en respectant les espaces de chacun, avec un budget maîtrisé.
- Une nouvelle réunion est programmée pour affiner le projet et tenir compte des observations.

Eglise

Monsieur Bernard CHASSOUILLER s'est occupé de régler l'horloge de l'église du village. Le Conseil le remercie pour son investissement et réfléchit à une forme de dédommagement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 22.